CEEAC ECCAS

Secrétariat Général

## CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES MINISTRES EN CHARGE DE LA DÉFENSE, DE LA SÉCURITÉ ET DES AIRES PROTÉGÉES SUR LA LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE ET AUTRES ACTIVITÉS CRIMINELLES TRANSFRONTALIÈRES

Allocution de Son Excellence Ahmad ALLAM-MI, Secrétaire général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC)

N'Djamena, Hôtel Hilton, 25 Janvier 2019

Excellence, Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre Secrétaire Général de la Présidence, Représentant le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;

Monsieur le Ministre d'Etat du Royaume de Belgique, Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo;

Mesdames, Messieurs les Ministres de la CEEAC, de la CEDEAO et de l'IGAD en charge de la Défense, de la Sécurité et des Aires Protégées ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage d'Afrique (OCFSA) ;

Monsieur le Commissaire de la CEDEAO en charge des questions de Paix et de Sécurité ;

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations de la Société Civile ;

Distingués invités;

Mesdames, Messieurs en vos rangs, grade et qualité ;

C'est un très grand honneur pour moi de prendre la parole à l'ouverture du segment de haut niveau de la Conférence internationale des Ministres en charge de Défense, de Sécurité et des Aires protégées sur la lutte contre le braconnage et autres activités criminelles transfrontalières.

Je voudrais avant toute chose saluer l'engagement et l'implication personnelle du Président de la République du Tchad, Chef de l'État, Son Excellence Monsieur IDRISS DEBY ITNO sur la question de la lutte contre la criminalité transfrontalière en général et, celle liée à la transhumance et au braconnage en particulier.

Votre présence à ces assises, Excellence, Monsieur le Ministre d'Etat, témoigne une fois de plus de l'intérêt que vous portez aux activités relatives à la sécurité des aires protégées dans le sahel et en Afrique centrale.

J'exprime également ma reconnaissance à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers ainsi qu'à toutes les organisations sous-régionales et internationales pour leur appui aux différentes initiatives relatives à la gestion et l'économie des ressources naturelles en Afrique centrale.

Enfin, je tiens à saluer Monsieur François-Xavier DE DONNEA, Ministre d'État du Royaume de Belgique pour cette belle initiative aux enjeux à la fois politique, diplomatique, sécuritaire, écologique, économique, et social.

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre Secrétaire Général de la Présidence ;

Mesdames, Messieurs les Ministres ;

Mesdames, Messieurs;

Créée en 1983, la CEEAC vise, entre autres, l'intégration sous-régionale, le développement économique, l'amélioration des conditions de vie des populations et la gestion des ressources naturelles, en vue de faire de la région un espace de paix, de solidarité, de développement équilibré, de prospérité et de libre circulation des personnes, des biens et des services.

Pour y arriver, le Secrétariat général de la Communauté dispose d'un Plan Stratégique à Moyen Terme 2016-2020 structuré autour de quatre axes stratégiques dont l'axe stratégique prévention des conflits, gestion des crises et soutien à la paix et l'axe stratégique capital humain et gestion durable des ressources naturelles.

S'agissant de la sécurité, les défis liés à la paix et à la stabilité au niveau régional et notamment les questions de la criminalité transfrontalière, liés à la transhumance, la 5ème session de la Conférence des Ministres du Conseil de Paix et Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX) tenue à Libreville en mars 2018 a décidé que le Secrétariat général de la CEEAC engage la réflexion qui aboutira à l'élaboration d'une convention régionale sur le pastoralisme et la transhumance en Afrique centrale.

À cet effet, il faut se féliciter du Mémorandum d'Entente entre la CEEAC et la CEDEAO et de la Déclaration de Lomé du 30 juillet 2018 portant sur la coopération multisectorielle dont la Paix, la Sécurité et la Stabilité, avec un accent particulier mis sur le crime transnational organisé, la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre et la sécurité transfrontalière.

L'objectif est de contribuer à développer une nouvelle dynamique de cohabitation pacifique et de cohésion sociale entre les communautés d'éleveurs et d'agriculteurs pour la stabilité des pays de la sous-région. Le département paix et sécurité de la CEEAC est à pied d'œuvre avec l'appui du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA) et a fait de ce chantier, une des priorités de notre institution pour 2019.

S'agissant des ressources naturelles qui sont de plus en plus sous la menace de l'exploitation illégale et notamment le braconnage des pachydermes, le Secrétariat général dispose du Plan d'Action d'Urgence encadré par la Décision des Chefs d'État du 25 mai 2015 portant approbation de la Déclaration des Ministres sur la lutte anti braconnage en Afrique centrale et mène une réflexion avec l'ONUDC pour opérationnaliser les outils fonctionnels de développement de l'éco sécurité adoptés par les Ministres de la Communauté en juillet 2017 à Ndjamena.

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre Secrétaire Général de la Présidence ;

Mesdames, Messieurs les Ministres ;

Mesdames, Messieurs;

Après plusieurs rencontres internationales sur les thématiques similaires, le Secrétariat Général de la Communauté se réjouit de la tenue des présentes assises qui sont en droite ligne avec les objectifs du Sommet Conjoint des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC sur la paix et la sécurité.

Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre Secrétaire Général de la Présidence, c'est ici l'occasion de réitérer mes félicitations à vous-même et à tout le gouvernement pour avoir accepté d'abriter cette Conférence internationale qui confirme que la lutte contre le braconnage et les autres activités criminelles transfrontalières requiert une forte coopération entre les Etats d'une part et les Communautés Économiques Régionales d'autre part.

Avec l'appui des Agences du système des Nations Unies et de l'Union Africaine, il nous paraît stratégique d'organiser une rencontre de haut niveau des Communauté Économiques Régionale (CER) concernées.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des perspectives et enjeux géostratégiques régionaux sur l'écosécurité, la transhumance et autres criminalités transfrontalières après cette conférence et au-delà pour maintenir la dynamique.

Pour terminer, je voudrais vous assurer de ce que le Secrétariat général de la CEEAC ne ménage aucun effort, au regard de son expertise et de son expérience en matière de paix et sécurité et d'éco-sécurité, pour apporter sa contribution dans la mise en œuvre des résultats des assises de Ndjamena.

Enfin, qu'il me soit permis de féliciter le partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC) et la Commission des Forets d'Afrique Centrale (COMIFAC), organisation spécialisée de la CEEAC, pour leur initiative ainsi que l'Union européenne et les autres Partenaires pour l'appui financier ayant permis l'organisation de cette conférence.

Je souhaite pleins succès aux travaux de NDjamena.

Je vous remercie pour votre aimable attention.